 

Ancenis-Saint-Géréon, le 2 Février 2022

**Objet : Invitation à l’assemblée générale ordinaire du 25 février 2022 et à la « galette » qui suivra.**

Madame, Monsieur,

Le Comité Directeur de la 4SG vous invite à participer à **l’assemblée générale ordinaire** de l’Association qui se tiendra le :

**Vendredi 25 Février 2022 à partir de 14 H 30**

**Salle Polyvalente du Gotha**

**56, rue des Maîtres à Ancenis**

**L’assemblée générale ordinaire débutera à 15 H 30** avec comme ordre du jour :

* Présentation des rapports moral et financier,
* Avec l’appui de diaporama : la vie de l’association et ses projets pour la saison en cours.
* Présentation des activités par les Référents avec leurs équipes d’Animateurs.
* Présentation des nouveaux candidats au Comité Directeur.
* Vos questions et vos suggestions.
* Lecture et vote des résolutions.

Votre présence est un signe encourageant pour notre association. Toutefois, en cas d'impossibilité, je vous rappelle que le **vote par procuration est autorisé**. Vous pouvez vous faire représenter par un adhérent de votre choix à l’aide du coupon joint.

Après la partie studieuse, nous vous proposons de **partager la Galette.**

Pour des raisons d’organisation et compte tenu des contraintes sanitaires, nous vous demanderons de **vous inscrire préalablement**. Nous serons également amenés à respecter les gestes barrières et à **vérifier les « passes vaccinaux » à l’entrée de la salle**. Venez également avec votre stylo pour signer la fiche de présence et surtout n’oubliez pas d’**amener votre gobelet.** Dernière chose, nous profiterons de votre présence pour **vous remettre votre licence.**

Dans l’attente de vous accueillir, nous vous adressons nos salutations amicales et sportives.



Patrick Bissey

Président

PS Vous trouverez en annexe à ce courrier :

* un coupon pour donner pouvoir à une personne de votre choix pour vous représenter à l’assemblée générale du 25 Février 2022.
* un bulletin d’inscription à l’Assemblée Générale et à la Galette.

**POUVOIR**

(**ATTENTION : 2 pouvoirs par personne au maximum**)

Coupon à nous retourner si vous ne pouvez pas participer à l’assemblée générale ordinaire du 25 février 2022.

Mr / Mme \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

ne pouvant pas participer à l’assemblée générale donne pouvoir à

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ pour me

représenter et voter à l’assemblée générale ordinaire du 25 février 2022.

**Signature datée et précédée de « Bon pour pouvoir à l’assemblée générale ordinaire du 25 février 2022 ».**

Le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**BULLETIN D’INSCRIPTION à l’Assemblée Générale du 25 Février 2022 et à « La Galette » qui suivra.**

**NOM(S) et Prénom(s) :**

Participera(ont) à l’Assemblée Générale du 25 Février 2022 et à La galette qui suivra.

Inscription à remettre, au choix, à :

* Béatrice Lorieux, 389 rue des Maitres – 44150 Ancenis
* Patrick Bissey, 41 rue Jean Baptiste Eriau – 44150 Ancenis
* Patrice Juton, 40 allée des Camélias – 44150 Ancenis

**Un retour rapide des bulletins d’inscription et au plus tard pour le vendredi 18 février** serait le bienvenu … pour des raisons d’organisation que vous comprendrez aisément.